



## Déclaration liminaire UNSA Développement Durable au Comité de Suivi du Protocole du 02 mars 2017

Monsieur le directeur général,

Le comité de suivi du protocole s'est réuni le 22 septembre et le 12 décembre 2016. A ces occasions, l'UNSA Développement Durable s'était inquiétée de la revalorisation de la composante fonctionnelle de l'IFSE, inscrite au protocole social 2016-2019, avec la mise en cohérence des groupes fonctionnels du RIFSEEP des personnels administratifs (A, B et C).

Nous vous rappelons que les personnels administratifs sont la cheville ouvrière de la DGAC sans lesquels de nombreuses tâches du quotidien ne seraient plus assurées (finances, ressources humaines, missions, paye, secrétariats, etc).

Depuis la mise en place du RIFSEEP, le nombre de groupes fonctionnels a diminué chez les personnels administratifs. Vu la complexité à obtenir une revalorisation équitable selon les postes ou les fonctions de chacun, il est urgent de réunir **au plus tôt** le groupe de travail prévu courant 2017, chargé d'examiner les modalités de mise en œuvre de ce dispositif.

Tous les corps administratifs sont impactés par cette mesure et plus particulièrement, celui des adjoints d'administration où l'on trouve les personnels les moins rémunérés de la DGAC, dont certains connaissent des situations de fragilité économique !

En conséquence, l'UNSA Développement Durable demande à ce que cette revalorisation de la composante fonctionnelle de l'IFSE soit **mise en paye au plus tard au 31 décembre 2017 et non en 2019** comme il nous a été indiqué précédemment. L'UNSA Développement Durable a toujours contesté cette échéance bien trop tardive de 2019 dans le calendrier des applications protocolaires !

Au nom des personnels administratifs, nous vous remercions, Monsieur le directeur général, de toutes les actions que vous pourrez mettre en œuvre en ce sens.